



No. **031** /HCO

Ottawa, le **27 AOUT 2020**

**COMMUNIQUE**

**OUVERTURE PARTIELLE DES FRONTIERES (TERRESTRES, AERIENNES, MARITIMES)  
CAMEROUNAISES DU FAIT DE LA PANDEMIE DE COVID-19**

Le Haut-Commissariat du Cameroun au Canada a l'honneur de porter à la connaissance de la Communauté camerounaise et l'ensemble du public que, du fait de la réouverture partielle des frontières camerounaises, seules les catégories de voyageurs suivantes sont autorisées à entrer au Cameroun.

Il s'agit notamment :

- Des citoyens camerounais ;
- Des étrangers détenteurs d'un titre de séjour camerounais valide ;
- Des Officiels Canadiens détenteurs d'un visa d'entrée au Cameroun valide.

Toute autre personne qui ne rentre pas dans ces catégories devra justifier du caractère impératif et urgent de son voyage pour le Cameroun lors de sa procédure de demande de visa auprès du Haut-Commissariat du Cameroun au Canada.

Le haut-commissariat du Cameroun au Canada peut être contacté pour obtenir des précisions supplémentaires sur les projets de voyage au Cameroun.

Le Haut-Commissariat du Cameroun au Canada remercie la Communauté camerounaise ainsi que le public pour son aimable collaboration et reste joignable à l'adresse e-mail suivante : [consul.serv.hcam@rogers.com](mailto:consul.serv.hcam@rogers.com).



**Haut Commissaire**

**Anu'a-Gheyile Solomon Azoh-Mbi**